

Le 15 février 2021

**MESSAGE IMPORTANT
AUX PARENTS DE TOUS LES ÉLÈVES**

Objet : Informations importantes

Chers parents,

Voici quelques informations importantes en ce lundi 15 février.

Journées de la persévérance scolaire

Du 15 au 19 février, nous soulignons à l'école les journées de la persévérance scolaire. Plusieurs activités dynamiques et riches sur le plan du développement personnel auront lieu dans les classes tout au long de la semaine pour soutenir nos élèves dans leurs efforts et pour les encourager à persévérer. Les jeunes du 3^e cycle auront aussi l'occasion de participer à une conférence virtuelle avec Laurent Duvernay-Tardif, un modèle de persévérance pour plusieurs. Enfin, pour couronner cette semaine, nous tiendrons notre traditionnel **Carnaval d'hiver le jeudi 18 février, en avant-midi**. Diverses activités sportives et ludiques se dérouleront à l'extérieur pendant une bonne partie de la matinée, dans le respect des bulles-classes. Nous vous invitons à vous assurer que vos enfants seront chaudement vêtus pour cet avant-midi festif à l'extérieur.

Rencontres parents/enseignant(e)s

La journée pédagogique du 19 février prochain sera réservée aux rencontres parents/enseignant(e)s. Les enseignant(e)s titulaires vous ont déjà fait parvenir de l'information à ce sujet. Même si ce deuxième temps de rencontre est surtout réservé aux parents des élèves qui éprouvent quelques difficultés dans leur cheminement scolaire, il est tout de même possible pour tous les parents de demander un moment de rencontre (virtuelle ou téléphonique) avec le titulaire de votre enfant (ou avec un spécialiste) si vous en sentez le besoin. Veuillez noter que le service de garde sera ouvert pour la journée (inscription obligatoire) et que le service de traiteur ne sera pas offert pour cette journée.

Modification au régime pédagogique

Comme vous le savez, cette année, exceptionnellement, il y aura deux étapes, donc deux bulletins au total. Au départ, ces deux bulletins (celui de janvier et celui de juin) devaient compter pour 50% de l'année chacun. Cependant, le Ministre de l'Éducation nous a récemment informés d'une nouvelle modification au régime pédagogique pour l'année 2020-2021 : après analyse de la situation et pour soutenir la persévérance scolaire dans la situation actuelle, **la pondération de la première étape sera de 35% alors que celle de la seconde étape sera de 65%**. Cette modification permettra aux élèves qui auraient éprouvé des difficultés plus importantes durant les premiers mois de l'année scolaire d'augmenter leurs chances de réussir leur année scolaire et de continuer leur cheminement vers le niveau supérieur.

Service de garde d'urgence pendant la semaine de relâche

Tel qu'annoncé par le Ministère, le service de garde régulier ne sera pas offert durant la semaine de relâche. Cependant, un service de garde d'urgence sera offert pour tous les enfants dont les parents occupent un emploi faisant partie des services essentiels. Comme en janvier dernier, ce service sera offert à l'école Élisabeth-Turgeon et il est possible de s'inscrire en consultant le site internet du Centre de services scolaire des Phares.

Pour terminer, nous vous souhaitons une excellente semaine et nous vous remercions de votre belle collaboration.

La directrice de l'école,



Nathalie Lévesque

La directrice adjointe,



Sandra Dionne